



François Hollande
Président du Conseil général
Député de la Corrèze

Pour les retraites

Réuni en séance plénière le 22 octobre, le Conseil général a adopté à l'unanimité (l'opposition a quitté la salle) une motion sur la réforme des retraites dans laquelle il demande :

- *Le maintien du droit à la retraite à 60 ans et du taux plein à 65 ans par la participation de tous les revenus, y compris financiers, en juste proportion de leurs capacités, au financement de notre système de retraite par répartition,*
- *Le renforcement de la solidarité nationale pour : anticiper la situation des salariés dont les conditions de travail réduisent l'espérance de vie ; prendre en compte les carrières morcelées et la précarité, en particulier concernant les femmes."*

Prendre de l'avance

Les expériences lancées ici et là dans plusieurs pays du monde le montrent : dans quelques années, les nouvelles technologies seront d'un usage aussi courant que la carte bancaire aujourd'hui, le téléphone fixe hier, le réfrigérateur ou la machine-à-laver avant-hier. Elles seront utilisées par tout le monde, depuis les enfants des écoles jusqu'aux personnes très âgées, en passant bien sûr par les actifs de toutes les professions.

La communication numérique ne peut pas, ne doit pas remplacer la relation humaine, mais ceux qui sauront la maîtriser seront les mieux armés pour affronter le monde qui se dessine. Mieux préparés pour les études et la formation professionnelle, mieux entraînés pour le marché du travail, mieux protégés pour le handicap, le grand âge et la solitude.

Le numérique, ce sera très bientôt tous les services à portée de main, à portée de doigt : le médecin, l'infirmière, mais aussi l'épicerie ou le supermarché, le restaurant ou le camping, la mairie, le Conseil général... J'ai voulu que les Corrèziens soient parmi les premiers à s'approprier les nouvelles technologies et qu'ils soient tous à égalité devant ces outils de l'avenir.

C'est pourquoi l'expérimentation domotique a été engagée : les appareils de téléassistance veillent sur la sécurité des 110 personnes âgées ou handicapées qui en ont déjà été pourvues. Avant une possible généralisation, ce test va être complété auprès d'une cinquantaine de foyers par la mise à disposition d'une tablette permettant de contacter aisément sa famille (avec l'image et le son en direct), son médecin, son infirmière, son aide-ménagère...

C'est pourquoi le Conseil général a souhaité que toutes les écoles corréziennes puissent être équipées de tableaux numériques, avec le concours de l'Etat.

C'est pourquoi j'ai mis en œuvre, avec l'Education nationale, l'opération Ordicollège afin que tous les collégiens de notre département, ceux des familles modestes comme les autres, puissent apprendre sur un ordinateur et avoir de meilleures chances de réussir leurs études. Ce sera chose faite dans quelques semaines avec la remise de tablettes numériques iPad aux élèves du 6^e.

Je suis convaincu que d'autres départements ne tarderont pas à nous imiter. Mais les Corrèziens auront pris de l'avance. Et demain, si elle sait faire le choix de l'avenir, c'est toute la France qui sera équipée de cette innovation majeure au service de nos enfants.